FRONDEUR

10 Cmes = LE N°

L'IMPÔT DU SANG

Tu sais si je pince un mauvais numéro je m'en f.. si c'est le contraire.. cela te fera une belle toilette de plus.

7e Année.- N° 369. Dimanche 27 Février 1887. 10 Centimes le N°.

ABONNEMENT :
Un an . . . . fr. 5 00
Franco par la Poste
—
Bureaux
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL.

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois. . . . fr. 2 75
—
RÉCLAMES :
La ligne . . . » 1 00
Fait-divers . . » 3 00
—
Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Mascarade politique.

—

Nos *honorables* se sont octroyés une douzaine de jours de vacances, à propos du Carnaval.

A propos du Carnaval, — nous avouons que nous n'y comprenons rien. — N'est-ce pas Carnaval toute l'année, à la Chambre, au Sénat et dans la plupart de nos Conseils communaux.

Qui donc s'y montre franchement à visage découvert?

Quel est celui qui n'arbore pas au moins le classique faux-nez en carton, dont nous, simples mortels, nous n'affublons notre appendice nasal que pendant les quelques nuits que nous consacrons régulièrement chaque année à la folie, — sans doute pour faire croire que nous sommes sages le reste du temps.

Mais dans la vie politique, il n'en est pas de même et le faux-nez y est, pour ainsi dire, obligatoire et finit par faire partie intégrante de la personne qui, par un beau jour d'élections, a cru devoir s'en parer pour mieux séduire les naïfs censitaires.

L'amour de la Liberté dont font montre à chaque instant MM. Woeste, Jacobs et Thonissen, n'est-ce pas un faux-nez de dimension colossale?

Et les costumes ne sont-ils pas variés à l'infini?

Nons en avons de toutes les couleurs, depuis celui de notre souverain bien-aimé, qui essaie d'endosser la défroque de Bismarck, trop large pour lui, et qui, coiffé d'un casque prussien, ne rêve que bataillons nombreux, armée formidable, fortifications à l'intérieur et conquêtes à l'extérieur, jusqu'à celui de Menheer Bismarck lui-même qui singe Napoléon III et proclame à son de trompe, sans soulever l'hiralité générale, qu'en Allemagne comme en France: l'Empire c'est la Paix.

M. Hanssens votant la rentrée du prêtre dans les écoles, n'a-t-il pas un joli costume d'Arlequin composé des nuances les plus diverses où le cléricalisme, le doctrinarisme et la démocratie font un agréable méli-mélo.

M. Pety de Thosée, illuminant la façade du gouvernement provincial au passage de la procession, n'est-il pas un bon calotin déguisé en libéral?

Toute la Smala des Orban, monopoliseurs de la Compagnie du gaz, qui font semblant de se retirer devant l'adjudication publique, et se faufilent sous un déguisement complet dans l'administration nouvelle, ne sont-ils pas passés maîtres en l'art de la mascarade?

M. le docteur Charles, en progressiste, n'est-il pas déguisé?

Carnaval, nous l'affirmons, carnaval du haut en bas.

Et ce sont ceux qui occupent les positions les plus hautes qui ont aussi les travestissements les plus réussis.

Est-ce que les rois, les empereurs, les chanceliers et les généraux, ces loups dévorants, ne sont pas tous affublés de la paisible peau de mouton et ne se présentent-ils pas à nous sous le costume séduisant de pasteur du peuple.

Drôles de pasteurs qui ne rèvent que meurtre et carnage et ne s'introduisent dans la bergerie que pour assouvir leurs appétits sanguinaires.

Ah ! si les agneaux réfléchissaient : Ils sont, comme disait la Boëtie, cent contre un ; et il leur suffirait de dire à leurs bourreaux : Egorgez-vous entre vous si cela vous plaît, battez-vous, mitraillez-vous, mais fichez-nous la paix, c'est tout ce que nous demandons !

Bataillons scolaires.

—

Encore une mascarade — et pas drôle celle-là, car elle ne tend à rien moins qu'à atrophier entièrement le cerveau de nos enfants et à leur inculquer l'esprit soldatesque, le plus détestable esprit qui se puisse imaginer.

Voyez-vous, ces morveux, se pavaner dans leurs uniformes de parade, et se faire décerner les honneurs militaires par des hommes faits, par des ouvriers arrachés, malgré eux, à leurs ateliers, à leurs usines et forcés, par une loi inique, à se faire casser la tête, eux qui ne possèdent rien, pour défendre les propriétés des papas de ces gosses que l'amour du panache et du galon, pourrit dès la plus tendre enfance.

Le scandale est devenu tel que le ministre de la guerre a dû défendre aux soldats, pour de vrai, de présenter les armes à ces mioches qu'on ne devrait saluer que d'un grand coup de pied au cul.

Jalousie de métier, dit *la Meuse!* Est-ce que vraiment *la Meuse* prendrait ces avortons pour des soldats? Est-ce qu'elle compterait sur eux pour la défense du pays, si celui-ci se trouvait menacé?

Non, n'est-ce pas? Bons pour la parade et les défilés, ces moutards qui se font photographier en uniforme et dont les images grotesques encombrent les vitrines des magasins de nouveautés?

Ah! si je pouvais, pendant quelques heures, être le père nourricier du général en chef de tous les bataillons scolaires, — car d'une progéniture semblable, il ne m'en faut pas,— quel malin plaisir j'éprouverais à l'accompagner à la revue !

Là, si jamais il commettait l'incongruité de parler avec son derrière, ou de fourrer ses dix doigts dans son nez, je n'hésiterais pas une seconde à le mettre sous mon bras et, déboutonnant son pantalon, en face de ses troupes, je lui administrerais une maîtresse fessée.

C'est ça qui nuirait à son prestige !!!

La Nation armée.

—

Les étudiants de Liège, bien différents en cela des élèves des Séminaires épiscopaux, ont tenu à convoquer une réunion publique pour réclamer une juste répartition des charges militaires.

Nous les félicitons de cette attitude.

Il faut que l'exemple vienne de haut et que ce soient les privilégiés eux-mêmes qui combattent les privilèges.

Si les ouvriers d'une part, si la partie instruite et intelligente de la bourgeoisie de l'autre, s'unissent pour réclamer cette égalité des belges devant la loi, égalité inscrite dans la Constitution, mais demeurée lettre morte dans les faits, il faudra bien que l'on finisse par en faire une réalité tangible et palpable.

La nation armée, sans tirage au sort, sans exception d'aucune espèce, voilà l'idéal qu'il faut réaliser.

Les étudiants de Liége ont donné un bel et bon exemple. Nous espérons qu'il sera suivi.

Déjà l'on annonce, en effet, que les élèves de l'école des mines de Mons vont, à leur tour, se réunir en meeting pour discuter cette question dont l'importance égale l'actualité.

Il n'est pas mauvais qu'en face de l'incurie de nos gouvernants, on puisse au moins constater l'initiative et la volonté des gouvernés.

Celles-ci finiront bien par s'imposer.

Liberté de la presse.

—

La Réforme publie l'ordre du jour suivant adressé au personnel *militaire et civil* de l'arsenal militaire d'Anvers :

ORDRE DU JOUR DU 17 FÉVRIER 1887 :

J'interdis à tout le personnel de l'arsenal, militaire et civil, d'acheter des journaux n'importe lesquels, à la sortie de l'établissement, à midi. Ceux qui contreviendraient à cette défense seront sévèrement punis. Cet ordre sera lu dans les ateliers.

Service de semaine.

A partir de demain il y aura un officier de semaine auxiliaire, du matin, pour renforcer la surveillance à la sortie de midi. Il sera responsable de tout ce qui se passe dans la rue pendant que l'autre officier de semaine est occupé à la visite. Il veillera notamment à l'exécution de mes ordres relatifs aux journaux. Il sera assisté d'un sous-officier.

Je rappelle aux officiers de semaine qu'ils ont la surveillance de l'entrée des ouvriers.

Le lieutenant colonel directeur,
(signé) DE TILLY.

Nous avions Demaret premier.
Voici venir De Tilly second.
Sera-ce le dernier ?
Espérons le.

D'ailleurs la chose est complète. — Tout gouvernent, disait V. Hugo, dans : *littératature et philosophie mêlées*, est un binôme, A+B, l'homme d'action + plus l'homme de pensée.

L'homme de pensée, c'est Demaret, l'homme d'action c'est de Tilly.

L'un défend, l'autre supprime.

Et la Constitution, répondrez-vous ?

La Constitution ? C'est bon pour les petites gens.

Les magistrats et les officiers imitent nos maîtres. Ils la violent à qui mieux mieux, certains qu'ils sont d'avoir pour complice et toute la presse cléricale et toute la presse doctrinaire, qui ne savent que lècher les bottes de ceux qui les écrasent et qui feront bientôt prendre la Belgique pour une province de la Russie... ou du Congo.

Un mot à « la Justice ».

—

Dans son article du 13 février, « *le Congrès progressiste,* » *la Justice* avec une audace toute doctrinaire imprime ceci :

Nous sommes autorisés à dire que le Comité de la Ligue des capacitaires a, dans sa réunion de mercredi, émis un avis défavorable quant à une participation éventuelle de cette société, au Congrès en voie de formation.

Le Congrès a pensé, en effet, qu'à Liège, au lendemain de l'accord qui vient de se produire à l'Association, notamment sur la question de la revision, le moment serait mal choisi pour entrer dans cette voie.

Qui donc a autorisé *la Justice* à commettre pareille sottise? Pas le Comité de la Ligue assurément. Il a protesté et déclaré depuis qu'il n'avait pas à s'occuper du Congrès, n'ayant pas été saisi de la question.

Qui donc alors... Mystère et *Justice.*

On ne doit cependant pas tarder à le savoir : le carnaval sera bientôt fini et les faux-nez ne seront plus de saison.

En attendant, *la Justice* conserve son masque. Désavouée par les progressistes, et sommée de s'expliquer, elle imprime cette tartine que ne désavouerait pas le *Journal Gaga.* Savourez-moi cela :

Nous avons dit, et nous répétons encore, que les membres de ce Comité, consultés, officiellement ou officieusement, peu importe, avaient cru devoir se prononcer, ou tout au moins s'étaient prononcés en majorité, et individuellement si vous voulez, contre l'idée de ce Congrès progressiste. C'est le point important.

O *Justice*, si jeune et déjà gâteuse !

NIHIL.

Ça et là.

—

Le *Frondeur* dans ses deux derniers n°• avait le premier attiré l'attention de l'Administration communale sur le surcroît de besogne imposé à nos mioches de l'école moyenne.

Faisant droit à nos réclamations, l'échevin de l'instruction, interpellé à ce sujet par le conseiller Charles, a déclaré que les nouvelles mesures préconisées par le directeur de l'école moyenne n'étaient que provisoires et qu'elles étaient supprimées. Allons tant mieux.

* * *

La justice a les yeux bandés, chacun sait cela. Quoi d'étonnant dès lors de voir la *Justice* marcher à tâtons.

* * *

Signe des temps. — Un grand nombre de nos miliciens ont arboré cette année des cocardes rouges et se sont rendus, par groupes, aux opérations du tirage au sort en chantant la *Marseillaise* et d'autres chants démocratiques.

Allons, allons, le mouvement s'accentue et le gouvernement, malgré sa majorité réactionnaire et cléricale, se verra bientôt forcé de s'incliner devant l'opinion publique qui ne veut pas que les uns jouissent de tous les droits alors que les autres subissent toutes les charges.

Toul le monde soldat, comme en Suisse, et tout le monde électeur, — sinon, — non.

* * *

On lit dans le *Journal de Liège :*

« Paris, 23 février. — M. Peyramont, directeur de la *Revanche*, a été arrêté, en vertu de l'article 84 du code pénal, qui vise les manifestations compromettant l'Etat.

» La perquisition, faite chez lui, a amené la saisie de divers papiers. »

— La liberté comme en Belgique alors...

Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est la saisie de divers papiers !

Des papiers, chez un journaliste, cela dépasse toutes les bornes.

Au *Journal de Liège*, on n'aurait saisi qu'une paire de ciseaux.

* * *

M. César Thompson, se plaint avec raison de quelques erreurs qui se sont glissées dans la lettre qu'il a bien voulu nous adresser.

Seulement, il aurait tort de voir de la mauvaise volonté là où il n'y a eu que des fautes typographiques.

C'est un de ces inconvénients que nous subissons régulièrement chaque semaine, et auquel nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne convient.

Les mots : *homme* pour honneur et *incouvents* pour inconvenants, sautaient d'ailleurs aux yeux de tout le monde et rendaient, à notre avis, toute rectification inutile.

M. Thompson n'en juge pas de même et il tient à prouver à nos lecteurs qu'il n'a pas besoin d'acheter une grammaire française.

Nous obtempérons bien volontiers à son désir, ne fut-ce que pour lui prouver que, de notre côté, nous connaissons le code de la civilité puérile... mais honnête.

Grève des garçons de café.

—

Dimanche dernier, vers six heures du soir, les garçons qui desservent le café du Phare, Place Verte, à Liège, ont spontanément et d'un commun accord refusé leur service.

Cette grève d'un nouveau genre, s'est produite à propos de ce que le patron de ce grand établissement, en prévision de l'encombrement que devait lui amener cette première journée de carnaval, avait décidé de percevoir une entrée de 30 centimes par personne contre un ticket donnant droit à une consommation de 20 centimes; ce système ôtant aux garçons tout espoir d'obtenir un pourboire, leurseule rénumération, attendu que les clientsdevaient croire ou supposer que cette majoration de 10 centimes était acquise de droit aux garçons.

Ils écrivirent à M. Gravier qui ne jugea pas à propos de leur répondre et c'est sur ce mutisme qu'ils considérèrent comme une fin de non recevoir, qu'ils décidèrent entre eux de cesser brusquement leur besogne ; c'est ce qui fut exécuté à l'heure où la foule commençait à affluer dans l'établissement.

Dans ces circonstances, vu l'heure avancée, M. Gravier dû céder et accepter forcément les conditions imposées par son personnel en grève, dont les services lui étaient rigoureusement indispensables.

La conclusion, prévue du reste par Messieurs les grévistes, a eu pour résultante, leur renvoi de l'établissement et ils se demandent si le Phare, qui devrait porter sa lumière sur tout ce qui l'entoure, a été bien éclairé en tranchant ce différent dans le sens adopté.

Carnaval bruxellois.

—

I

L'hiver est dur, les gens sont tristes :
Bourgeois, artistes
Sentent, à chaque fin de mois,
D'affreux émois !

Du pauvre, la misère est grande !
On se demande
Comment il vit, morne et transi,
Par ces temps-ci...

Mais foin de la mélancolie !
Que la folie
Couvre du bruit de ses grelots
Tous les sanglots !

Au diable les sottes alarmes !
Et que les larmes
Fassent place au rire joyeux
Dans tous les yeux !

Voici l'enivrante semaine
Qui te ramène,
O Carnaval, par tous fêté
Avec gaîté !

Qui donc nous parlait de détresse,
Quand l'allégresse
Eclate et rit dans les regards,
De toutes parts ?

Les tristesses sont disparues,
Et, par les rues,
Lançant des refrains agaçants
A tous passants,

Se répand la foule des masques
Aux traits fantasques,
Aux costumes extravagants,
Gais et fringants...

Sans cesse, une intrigue se noue
Où l'on se joue
De tout : — ce dont bien des maris
Seront marris !...

Pierrot qui lorgne Colombine,
Vite, combine,
Le projet, qui le fait rêver,
De l'enlever !

Mais quand de son bras il l'enlace,
Avec Paillasse
Elle fuit, — en faisant quinaud
L'amant penaud...

Voici venir Polichinelle,
Battant d'une aile,
Ayant perdu, l'infortuné !
Bosse et faux-né.

Et, tout près, l'amoureux Clitandre
Prend un air tendre
Pour émouvoir la cruauté
D'une beauté ;

Il lui jure d'être fidèle,
Puis, fait fi d'elle,
Quand l'ingénue, à son vainqueur,
Offre son cœur.

Là, Cassandre fend la cohue
Qui siffle et hue ?
Ici, de sa batte, Arlequin
Rosse un faquin...

Que d'esprit dans cette bagarre !...
— Mais où s'égare
Mon rêve de poëte, épris
Des jeux de prix ?

Je me crois à Rome, à Florence...
Quand le flot rance
D'affreux voyous dépenaillés
Et débraillés

Me montre, dans les *Galeries*,
Les friperies
Les plus dégoûtantes sur les
Corps les plus laids !...

Moi, qui rêvais de l'Italie,
Je vois ta lie,
O Capitale du Brabant,
Ivre et tombant !

Ici, l'un vomit sur tes dalles ;
Là, les *scandales*
Font douter du sexe hideux,
De chacun d'eux.

Tes filles prouvent, sans scrupule,
Que la crapule
Atteint par elle, désormais,
Ses hauts sommets ;

Et tes garçons, vêtus en filles,
Sous leur guenilles,
Feraient rougir, j'en suis certain,
Une catin.

On gueule, on hurle, on vicifère,
Et l'atmosphère,
S'emplit d'odeurs que, seul, l'égoût
Trouve à son goût...

Oserai-je ébaucher les scènes
Vraiment obscènes
De ces saturnales sans nom ?
— Par ma foi ! non !...

Bruxelles ! je fuis ta demeure,
Et, — que je meure ! —
Jamais tu ne me reverras
Le Mardi-gras !...

II

Pourquoi fallût-il que je vinsse
De ma province
Pour assister à ces ébats,
Fangeux et bas,

Où ta plèbe, sans honte, étale
O Capitale !
Un dévergondage inconnu
Du nègre nu !...

Tu veux civiliser l'Afrique !...
— A coups de trique,
Avant d'accomplir ce dessein,
Frappe ton sein !

Tu t'es, certes, bien transformée
Mais, ville aimée,
Transforme (il en est plus que temps !)
Tes habitants !

FREEMAN.

Bibliographie.

M. Henry Kistemaeckers publie aujourd'hui, en une splendide édition, illustrée de 10 croquis de Casiers et d'une magnifique eau-forte de Félicien Rops, les *Notes d'un vagabond* de Jean d'Ardenne.

Ce volume, appelé à un vif succès, renferme quelques-uns des meilleurs articles du spirituel et sympathique chroniqueur.

Impressions littéraires, notes de voyage, causeries sur les sujets les plus divers, le tout pétillant de verve et, de ci, de là, agrémenté d'une pointe de gauloiserie flamaisienne, se succèdent dans ce livre [illegible] certainement, aura des successeurs, car [illegible]eur ne voudra pas désappointer ses [illegible]breux lecteurs.

[illegible]r, ceux-ci, après avoir savouré le pre[illegible]r, attendent le second avec impatience. [illegible]éditeur est d'ailleurs trop intelligent [illegible]r ne pas exploiter une veine qui lui rap[illegible]era des tas d'or et l'œuvre de Jean d'Ardenne est assez riche pour lui fournir la matière de plusieurs volumes semblables à celui qui fait, en ce moment, les délices du public lettré.

* * *

Le 1er mars prochain paraîtra le premier numéro : *Le XVIIIme siècle* galant et littéraire, gazette bi-mensuelle illustrée, imprimée avec luxe, dans le format in-8°, sur papier velin teinté. Les abonnements (15 francs par an) partiront du 1er mars et les numéros ne seront pas vendus à part. La revue est éditée par Henry Kistemaeckers, 73, rue Dupont, Bruxelles.

Sommaire du n° 1 : Causerie frontispice, par Octave Uzanne ; le Roman de mes Fredaines, par un Officier du Roy (Paris, 1750) illustré par Cassiers ; le Balai ou la Bataille des Nonnes, poëme héroï-comique, par l'abbé Dulaurens ; le Parc aux Cerfs (extrait). Etc., etc.

* * *

La Wallonie. — Sommaire du numéro du 15 février 1887 :

Tongres, par Camille Lemonnier ; Les Wallonnes, poésies, C. Demblon ; Luc Robert (suite), G. Girran ; Rondels, J. Sergennois ; L'appel suprême (conte) Aug. Henrotay ; Chronique littéraire, chronique musicale, le Salon des XX.

* * *

Pour paraître prochainement : *Le Juré*, par Edmond Picard, un volume in-4°, édition de grand luxe, caractères gothiques fondus expressément, papier de Hollande van Gelder de cuve spéciale, encre bistre, reliure artistique, illustré de six compositions originales par Odilon Redon, précédé d'une lettre sur le Monodrame et d'une étude sur le Fantastique.

Tirage de bibliophile à cent exemplaires numérotés portant le nom imprimé du souscripteur. Prix : 40 francs. Quarante-deux exemplaires seulement sont mis en vente, les cinquante-huit autres étant déjà souscrits.

Première condamnation.

(Suite et fin.)

Cependant, l'avocat plaidait toujours, mais sans chaleur ; et ses secrets désirs n'allaient certes pas à l'acquittement de celui qu'il devait sauver et qu'il était résolu à défendre pendant dix minutes encore ; il venait de se fixer ce maximum.

L'homme était un ouvrier de métier grossier, un manœuvre, une médaille fruste, un de ces hommes des derniers échelons du peuple à côté desquels on passe sans un regard.

Il ne comprenait pas, mais se sentait perdu.

Et passif, il attendait le coup.

Dans cet instant, solennel pour le misérable, il revivait par le souvenir toute son existence de bonne brute machinale ; ce cerveau, où toute la pensée s'était ankylosée au cours des laborieuses années toutes pareilles, où plus rien ne veillait que le jugement nécessaire à la conduite et à la conservation de l'être physique, où les puissants ressorts moteurs de la machine sans cesse en efforts avaient pris peu à peu toute la place ; ce cerveau, brusquement secoué par la commotion d'un procès correctionnel, avait momentanément repris son activité normale, et l'homme pensait, en se souvenant.

A travers les images superposées qui confondaient leurs lignes devant sa mémoire, il revoyait, avec une netteté parfaite cependant, chacun des endroits jadis habités, chacun des milieux qui, au gré du seul hasard, avaient marqué leur caractère propre sur les différentes périodes de son existence.

Par un étrange et involontaire phénomène cérébral, les visions se présentaient ensemble, à la fois, et l'homme les distinguait pourtant, allait de l'une à l'autre, sans ordre, et une impression générale très vive se dégageait pour lui des impressions multiples que, grâce à un fatigant et rapide examen, il recevait de chacune.

C'était d'abord la petite enfance dans la puante impasse où grouillait, lachée en pleine liberté, la vie animale d'un monde d'êtres vigoureux retirés là, en tas. Au centre de la grande ville, dans un quartier maintenant transformé, démoli, disparu, qui faisait comme une île de misère entre une grande voie luxueuse et les spacieux boulevards. A deux pas du palais où l'on fait les lois, à cent lieues de ces lois elles-mêmes et des conventions qu'elles consacrent.

Une chambre mal close au haut d'un escalier noir où dix ménages loqueteux, logés chacun dans une pièce unique, faisaient déborder leurs ordures, leurs vilénies et leurs intimités.

Chez lui, on était cinq, il se rappelait : le père, la mère, deux filles, ses ainées, et lui. Les vieux travaillaient dur et l'on mangeait tous les jours ; même, à intervalles inégaux, un des enfants descendait, pour le genièvre, et c'étaient alors des fêtes dont toute la famille avait sa part, car le père avait le cœur bon.

Lui, dès les premières années, pendant qu'il apprenait à marcher, avait appris là toute la vie sans réserve en face des nudités forcées, des impudeurs tranquilles d'une cohabitation trop étroite, au spectacle de tous les appétits charnels se satisfaisant sans scrupule, choses simples et permises qu'on ne dissimulait pas.

L'homme, ensuite, revoyait à l'autre bout de la ville les voies raboteuses où son adolescence avait commencé.

Ici la rue tenait son souvenir et il ne retrouvait qu'à grand peine quelques traits de l'habitacle où il rentrait pour nuiter.

La sombre ruelle absorbait tout, ayant contenu sa vie.

Car, c'est dans le ruisseau que les petits des misérables trouvent leurs jeux ; c'est dans l'oisiveté des longues journées de flânerie sur le pavé qu'ils apprennent le sens des choses ; c'est sur le seuil des portes basses qu'ils trouvent leurs premières gaîtés, dans les accroupissements lachés des groupes où les sexes se mêlent pour écouter quelque grossière histoire ; c'est enfin dans les recoins et les enfoncements des allées et des couloirs béants, au milieu de la vie ambiante inattentive à ces choses habituelles, qu'ils prennent leurs premières voluptés, sans autre souci, dans leurs accouplements, que celui des attirances satisfaites, sans autres résistances vives que celles des fortuites répulsions.

Et toujours les tableaux se succédaient, et les années vécues continuaient à revenir, apportant la vision des lieux où l'homme avait été successivement conduit par les nécessités journalières.

Maintenant il voyait le hall de l'usine où il avait longtemps travaillé.

Là encore il retrouvait cette pleine liberté de nature dans laquelle ses pareils et lui vivaient. Dans le tas humain que faisait la population ouvrière, nul frôlement obligé qui ne fût à dessein prolongé, nul contact forcé qui ne fût suivit de quelque simulacre de prise de possession, car la jovialité constante suppléait toujours au désir parfois endormi, et les plaisanteries tournaient perpétuellement vers le même ordre de faits.

Tout cela était simple et accepté de tous ; on n'eut pas compris que les choses pussent être autres.

Et l'homme se rappelait même avoir éprouvé une sorte d'étonnement presque craintif et très persistant, au spectacle, entrevu parfois et plutôt soupçonné, d'un monde exempt de tout désir visible et s'abstenant des joyeusetés qui font rire.

Dans le désert de ses rares pensées, c'était le seul phénomène social qui eût souvent attiré son attention sans qu'il sût pourquoi ; il avait tenté d'en discuter l'étrangeté, mais son cerveau, mal exercé sans doute, avait toujours été forcé de lâcher prise avant d'avoir trouvé la solution cherchée.....

* * *

« Vous n'avez rien à ajouter pour votre défense ? »

C'était le président qui interpellait le prévenu.

Rien à ajouter ? — Pour sa défense ?

Non ; vraiment non, qu'aurait-il pu ajouter ?

L'avocat n'avait-il pas répété aux juges que l'homme n'avait jamais subi de condamnation, et qu'il était ivre au moment de l'attentat, et qu'un emprisonnement, en interrompant son travail pour longtemps peut-être, pouvait le jeter dans les voies mauvaises ?

Puis, n'avait-il pas réellement fait la chose ?

Alors que dire ?

Peut-être sentait-il au fond de sa pensée, gronder sourdement une idée qui voulait sortir ; mais comment l'exprimer, alors qu'il n'entendait pas nettement lui-même ce que bégayait sa raison ?

Non ; il n'avait rien à ajouter.

Et, soudainement, il crut comprendre qu'il s'agissait là, non, entre la justice et lui, de l'équitable évaluation d'un châtiment mérité, mais d'un duel où la vieille société offensée allait lui faire, à lui désarmé, le plus de mal possible.

* * *

En foule houleuse, le public rentrait par la grande porte qu'on venait d'ouvrir.

Le président prononça le jugement :

« Attendu que la prévention est établie ;

» Par ces motifs,

» Le tribunal,

» Par application des articles... »

Le jugement, sommaire en la forme, sommaire comme l'avait été l'instruction, comme l'avait été la défense, condamnait l'homme à trois années d'emprisonnement.

Il eut un regard de haine qui s'appesantit sur tous.

Il était jeté pour de longs mois aux sollicitations mauvaises de la vie inactive et il rentrerait dans la société, doutant d'elle et ayant fait l'apprentissage de toutes les violentes pensées.

Dans l'océan d'amertumes où il tombait, peut-être n'a-t-il pas sombré.

On en voit qui résistent — parfois.

G. MASSET.

(Journal des tribunaux).

Chronique théâtrale.

Théâtre Royal

Cette fois, c'est une chronique judiciaire...

Le tribunal de commerce a déclaré mardi, — le mardis gras, — la faillitte du sieur Verellen. *E finita la comédia !* Voilà la fin d'une direction qui avait donné de si belles espérances !

Ceci sera sans conséquences au point de vue de la marche du répertoire. C'est une simple formalité destinée à permettre aux artistes d'exploiter en société une salle de théâtre qui ne leur a pas été concédée.

Passons donc, sans plus nous arrêter.

Depuis l'*Africaine*, dont nous avons rendu compte, on a joué — joué ! nous devenons flatteur — *le Domino noir*. Assez, assez ! vous n'êtes pas de force. *Le chevalier Jean* a fait les délices d'une salle venue là pour flirter. Si j'étais nommé directeur du théâtre, je jouerai un dimanche les marionnettes ; personne ne s'en apercevrait !

A propos de directeur et de nomination et de cahier des charges, on a, depuis trois semaines, donné de l'air à pas mal de bêtises (style parlementaire).

Il faut un orchestre de la ville ; — Non, pas de subside ! — Si ! donnons un subside déguisé ! Et ainsi de suite.

Les adversaires du subside oublient que, chaque année, ils votent un subside en mettant *gratis* le théâtre — un beau bâtiment qui a coûté cher aux contribuables — à la disposition du directeur. Et cela doit être. L'Etat, la province, la commune interviennent dans tous les services publics, qui manqueraient s'ils n'avaient pour appui que l'initiative privée. L'enseignement par l'Etat, la justice par l'Etat, l'art par l'Etat — musées, académies, etc. — ne sont là que parce que, sans le secours de l'Etat, art, justice, enseignement péricliteraient ou disparaîtraient.

Or, nul ne niera l'importance de l'art dramatique ou du théâtre lyrique. C'est même la branche de l'art le plus à la portée des masses. Et, sans théâtre, bâti avec l'argent de ceux qui en ont, jamais ceux qui n'en ont pas n'entendraient ni Molière ni Wagner.

La question de subvention n'est donc pas une question de principe mais une question de chiffre.

Il y a danger à affirmer à un directeur — dès l'origine — sans savoir ce que vaut l'homme, qu'il touchera de la ville 20,000, 30,000, 40,000 ou 200,000 fr. comme à Bruxelles

Le danger — en sens contraire — est de laisser, faute d'un léger secours pécuniaire, tomber dans le cabotinage une institution dont le but est le relèvement artistique et intellectuel de toute une population.

Seulement, que l'on ait le courage de ses opinions... si l'on en a ???

UN HABITUÉ DU PARADIS.

Théâtre Royal de Liége

Les Artistes en Société.

Bur. à 6 0/0 h. —(o)— Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 27 Février 1887

La Favorite, grand opéra en 4 actes.
Le Domino Noir, opéra comique en 3 actes.

Lundi 28 Février 1887

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Claeys, baryton.

L'Africaine, grand-opéra en 5 actes et 6 tableaux.

Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété Ruth

Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 27 Février 1887

L'Incendiaire ou la cure et l'Archevêché, grand drame.
La Fille de Madame Angot, opéra-comique en 3 actes.

Lundi 28 Février 1887

Représentation extraordinaire au bénéfice de Mlle D'Athys, première ingénuité.

Le Voyage au Caucase, comédie en 3 actes.
Gillette de Narbonne, opéra-comique en 3 actes.

Théâtre du Gymnase

Dir. M. Dupart.

Bur. à 6/00 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 27 Février 1887

Adélaïde et Vermouth, comédie en 1 acte.
La Closerie des Genêts, grand drame.

Lundi 28 Février 1887

La Fiammina, comédie en 4 actes.
Le Petit Duc, opéra-comique en 3 actes.

Libre-Pensée de Liége.

AVIS. — Les personnes qui auraient des annonces à mettre dans les quelques pages que réserve, le Comité, dans la brochure grand in-8 qu'il va publier, peuvent les adresser au secrétaire, Remy fils, rue du Ruisseau 26.

Voici les prix d'insertion : Page entière 10 fr. ; demi page 5 fr. 50 ; quart de page 3 fr.

Cette belle brochure se tirera à plusieurs milliers d'exemplaires et sera vendue dans toute la province.

TENTURES POUR DEUIL

Décoration de Chambres mortuaires. Garnitures de cercueuils

Adelin MOTTE

Liége, rue des Clarisses, 17, Liége

CHŒSELS, ce plat succulent et si apprécié des Bruxellois, sera servi tous les jeudis, à 7 heures du soir, Cave de Munich, place du Théâtre.

Liége. — Imp. E. Pierre et frère, de rue l'Etuve, 12

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29

VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE St-DENIS, LIÉGE

Dernière nouveauté : **MONTRES SANS AIGUILLES.** Montres en **acier bruni, émaillé, chrysocale**, à jeu dit **Roulette à bonne pie** (pour touristes et voyageurs), à **cadran lumineux**, visible la nuit, à **seconde indépendante**, **Chronomètre** et **Répétition** (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique, Régulateurs, Réveils, et Horloges avec oiseau chantant les heures, **Pendules-Médaillons** à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres **Thermomètre**, etc.

Baromètres métalliques précision garantie

Bijoux riches et ordinaires, **Broches**, **Bracelets** du meilleur goût, **Bagues** et **Dormeuses** montées en perles fines, en **diamants**, **brillants**, **saphir**, **émeraudes**, **turquoises**, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage.

Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Hochets, et Argenterie de table.

Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ile, 26

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

MIGRAINE

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le f. Seul dépôt à Liége, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Ile.

Envoi franco contre timbres-poste.

IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVET. 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Ile, Liége.

Félix SCHROEDER

Place Verte, 24, près du Bodega

Cigares très recommandés : Le Vainqueur, 6 pour 50 cent.; Félix Arnau, 10 c. Bibelots du Diable, à 15 cent. pièce.

Grand choix de cigares importés directement de la Havane et cigarettes de tous pays GROS et DETAIL

Importation — Exportation

SPÉCIALITÉ :

MALADIES DE LA PEAU

et Maladies syphilitiques

Docteur DU VIVIER

Liége, 12, rue d'Archis, 12, Liége

CONSULTATIONS de MIDI à 2 Heures

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris

3, Place Saint-Denis, 3, à Liége.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs ! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la **Grande Maison de Parapluies**, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrage et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

MUSIQUE

LE COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE

vient d'entreprendre la publication d'une collection nouvelle de morceaux de piano à bon marché. — d'un bon marché exceptionnel.

Le prix du cahier de cinq à dix morceaux est de **fr. 1.50**; le prix du morceau séparé est de **50 centimes**. Le format est agréable et l'impression des plus soignée. — La collection se compose, jusqu'à ce jour, de six cahiers, contenant 39 morceaux choisis, distribués suivant la force de l'exécutant.

Edition Populaire de

LES MISÉRABLES

Par Victor HUGO

2 Livraisons à 10 centimes par semaine

Les deux premières sont distribuées gratuitement

Agence Générale pour Liége

Librairie D'HEUR

21, rue Pont-d'Ile, Liége

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

PALE-ALE LIGHT-PALE-ALE IMPÉRIAL STOUT

Bières en Fûts. — Bières en Bouteilles.

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION — EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

RUE CHAPELLE-DES-CLERCS, 3, LIÉGE

MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, LIÉGE

Consommations des 1res Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets — Côtelettes — Viandes Froides

J.-D. HANNART & Cie

MANUFACTURE

DE

CHAUSSURES

8, Mosdyk. Lierre

Seule Fabrique qui chausse le client directement.

Maisons de vente à fr. **12-50**

LIÉGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7 - rue Nationale - 7

BRUXELLES

53, rue de la Madeleine, 53

Les **RÉPARATIONS** se **FONT** au **PRIX COUTANT**

INCROYABLE !

LA MAISON

DES

TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

A fait une immense affaire de

COUVERTURES DE LAINE

bonnes et chaudes pour literies, etc., à

3 fr. 60

Article extra pour voyageurs, à

7 fr. 60

Maison centrale

Rue Neuve, 56, BRUXELLES

Crêmerie de la Sauvenière

BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE

et place St-Jean, 26.

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, près le Théâtre Royal.

Tous les soirs, à 8 heures,

Concert de Symphonie

Direction V. DALOZE.

Eclairage à la lumière électrique.

Grands Salons

Pour Sociétés, Noces et Banquets.

JEUX D'ENFANTS.

GRAND DÉBIT DE LAIT

Saison extra — Bock Grüber

Liqueurs et limonades de 1er choix.

A la Ménagère

Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier incrochetables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et jone. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulaillers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways, système perfectionné, employé sur les lignes Liége-Jemeppe et Liége-Maestricht.

HOTEL RESTAURANT DU CAFÉ RICHE

PLACE ST-DENIS

François KINON

DINERS, depuis Fr. 1.50, 2 Fr. et au-dessus

ET A LA CARTE

Potage	Fr.	0.20
Bouillon	»	0.20
Tête de Veau Vinaigrette	»	0.60
Rosbeef, Pommes et Légumes	»	0.75
Gigot, Pommes et Légumes	»	0.75
Civet de Lièvre	»	0.75
Filet aux Pommes	»	1.00
2 Côtes de Moutons, Pommes	»	1.00
Tête de Veau en tortue	»	1.25
1/4 Poulet de Bruxelles roti	»	1.00

GRIVES, PERDREAUX, BÉCASSES ET BÉCASSINES

Huîtres de Zélande et d'Ostende

SALONS pour NOCES et BANQU

MUNICH, PALE-ALE ET SAISON

Vins vieux des premiers c

On parle Anglais, Hollandais et Allema